

État de New York  
BUREAU DES SERVICES ET DU SOUTIEN EN TOXICOMANIE

---

Remarque : Ce formulaire doit être joint à toutes les divulgations d'informations concernant des personnes atteintes de troubles liés à la consommation de substances.

---

**INTERDICTION DE REDIVULGATION D'INFORMATIONS CONCERNANT  
LES PERSONNES ATTEINTES DE TROUBLES LIÉS À L'UTILISATION DE  
SUBSTANCES**

(Pour accompagner la divulgation d'informations faite avec le consentement des personnes souffrant de troubles liés à l'utilisation de substances)

Ces informations vous ont été divulguées à partir de dossiers protégés par les règles de confidentialité fédérales (42 CFR section 2 et la HIPAA [*Health Insurance Portability and Accountability Act - Loi sur la portabilité et la responsabilité de l'assurance maladie*]). Les règles fédérales vous interdisent de divulguer davantage ces informations, à moins que cette divulgation ne soit expressément autorisée par le consentement écrit de la personne à laquelle elles se rapportent ou qu'elle ne soit autorisée par 42 CFR section 2 et/ou la HIPAA. Une autorisation générale de divulgation d'informations médicales ou autres n'est PAS suffisante à cette fin. Les règles fédérales restreignent toute utilisation des informations pour mener une enquête criminelle ou poursuivre une personne atteinte de troubles liés à l'utilisation de substances.